



## Acte d'engagement Consommateur - Producteur de Viande

Saison 2017/2018

### ➤ Entre l'adhérent :

NOM & Prénom :

E-mail :

Adresse :

Tél. Domicile :

Tél. portable :

### ➤ Qui s'engage à :

- ✓ Régler au moment de la commande au producteur,
- ✓ Trouver un remplaçant en cas de vacances ou exceptionnellement de désistement,
- ✓ Etre solidaire des aléas de la production,
- ✓ Participer à la vie de l'association,
- ✓ **Faire 4 commandes minimum de viande de bœuf et/ou de veau**

### ➤ Et le producteur de viande :

**VILLEPONTOUX Jean-Luc**

Domaine des Faures  
33920 CIVRAC DE BLAYE

Courriel : [jjvillepontoux@wanadoo.fr](mailto:jjvillepontoux@wanadoo.fr)

Tél/Fax : 05 57 58 00 24

### ➤ Qui s'engage à :

- ✓ Effectuer les livraisons selon le rythme de sa production, à raison de 6 fois dans l'année,
- ✓ Echanger et fournir une information fréquente aux adhérents sur les produits,
- ✓ Garantir la fourniture de produits issus de sa propre production,
- ✓ Participer à la vie de l'association,
- ✓ Livrer la viande en caissettes et sous vide.

**Il est arrêté les modalités particulières suivantes :****➤ LIVRAISON – DISTRIBUTION DES CAISSETTES**Période de livraison : **mai 2017 à fin mars 2018**

Lieu : 135, rue Mazarin - 33000 BORDEAUX

Jour : Mercredi de 19 h 00 à 20 h 00

**➤ TARIF**

Bœuf : colis de 10 Kg : 160 € / colis 5Kg : 85 € (3 formules)

Veau : colis de 10 Kg : 150 € / colis 5kg : 80 € (3 formules)

*Pour le bœuf, possibilité d'avoir de la viande de grisons, des saucisses et/ou des merguez **avec un supplément.****Pour le bœuf et le veau, possibilités d'avoir des abats **avec un supplément.*****➤ CONDITIONS DE REGLEMENT**Paiement lors de la commande (*en fonction des produits achetés*), par chèque établi à **l'ordre du producteur** (*daté du jour de la signature de la commande*).**Une cotisation annuelle de 10 € valable pour tous les contrats, est demandée pour l'adhésion à l'Association « Terre et Sillons ».***N.B. : ce chèque, daté du jour de l'adhésion, est à établir à l'ordre de l'Association « Terre et Sillons ».***➤ DATES DE DISTRIBUTION**

BŒUF et VEAU
31 mai 2017
20 septembre 2017
22 novembre 2017
24 janvier 2018
28 mars 2018

**➤ REFERENCES**

Le dit acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la période du présent engagement.

Fait à Bordeaux Saint-Genès en 1 exemplaire (1)	le	/	/2016
L'Adhérent	Le Producteur		

*(1) exemplaire à remettre signé au producteur***Contacts coordinateurs**

<b>Dominique ESCALIER</b>	<b>d.escalier@orange.fr</b>	<b>06 82 05 58 48 (veau)</b>
<b>Mireille FRESTEL</b>	<b>mfrestel@orange.fr</b>	<b>06 62 70 90 08 (boeuf)</b>